



Participer et s'engager pour sa ville

Forte d'un tissu associatif dense et d'équipements de quartier en nombre, la collectivité s'appuie aussi sur les habitants de la cité afin de favoriser la démocratie de proximité. Les Conseils consultatifs de quartier sont des interlocuteurs privilégiés de la collectivité.

Depuis 2003, les Conseils consultatifs de quartier font partie du paysage brestois :

- > ils participent à l'élaboration des projets à l'échelle des quartiers de Brest
- > ils dialoguent avec les services de la ville et de la métropole
- > ils donnent un avis collectif et enrichissent les décisions sur l'avenir des quartiers
- > ils contribuent à améliorer la vie quotidienne de leurs habitants

La ville de Brest souhaite favoriser la participation des habitants et l'engagement sous des formes diversifiées.

Dans ce cadre, le [budget participatif](#) est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, à des projets d'investissement.

Ainsi, à partir du budget 2019, la ville de Brest alloue une enveloppe de 500 000 € par an, soit 3% de son budget d'investissement, pour la réalisation des projets portés et décidés par les habitants.

Par ailleurs, plusieurs appels à projets offrent la possibilité à des citoyens de développer des actions si elles s'inscrivent dans des dynamiques que la collectivité souhaite promouvoir.

Ainsi :

- > l'appel à projets « lien social et partenariat associatif »
- > [Brest, Ville amie des aînés](#)
- > prévention et éducation pour la santé dans les quartiers
- > [contrat de ville de Brest métropole](#)
- > fonds de soutien aux initiatives citoyennes
- > pour une économie sociale et solidaire au Pays de Brest
- > projet éducatif et citoyen
- > projets jeunes (dispositif ELAN)
- > plan piéton
- > appel à projets commerce et artisanat



Fonds de soutien aux actions citoyennes

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 **EFFACER**

 **ENVOYER**

Dernière mise à jour le : **15 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30